

Notre structure organisationnelle

Notre structure organisationnelle est complexe, en partie parce que nous travaillons en étroite collaboration avec les Forces canadiennes (FC) et le ministère de la Défense nationale (MDN) et parce que nous offrons une grande variété de services. À première vue, comme la majorité des nouveaux employés, vous aurez de la difficulté à la comprendre, mais n'ayez crainte. Prenez le temps de bien saisir les différents secteurs d'activités et leurs rapports hiérarchiques et n'hésitez surtout pas à demander de l'aide à vos collègues!

Notre organisation est dirigée par M. David E. Martin, Brigadier-général (retraité); il assume trois rôles.

À titre de **chef de la direction (CDir) du Personnel des fonds non publics, Forces canadiennes**, M. Martin embauche les employés qui offrent les programmes dont il est responsable en sa qualité de directeur général – Services de soutien au personnel et aux familles (DGSSPF) et de directeur général des Biens non publics (BNP). En tant que CDir, il donne une orientation stratégique et gère les effectifs, tout en assumant toutes les responsabilités de l'employeur, notamment les négociations collectives, la rémunération, la gestion et l'administration du régime de retraite, les régimes d'avantages sociaux des employés, les conditions d'emploi, le recrutement et les cessations d'emploi. Vous entendrez ou verrez différents noms pour désigner votre employeur, mais le bon nom est « Personnel des fonds non publics, Forces canadiennes ».

En sa qualité de **directeur général des BNP**, M. Martin a tous les pouvoirs liés à l'administration et à la gestion des BNP. Les BNP sont établis en vertu de la *Loi sur la défense nationale* afin de fournir au chef d'état-major de la Défense (CEMD) un moyen pour répondre aux besoins des militaires en matière de bien-être et de maintien du moral. Par conséquent, la gestion des activités et des programmes des BNP comporte de nombreuses caractéristiques du secteur privé et la composante financière est gérée conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du secteur privé. Les BNP constituent une catégorie de biens de l'État que nous utilisons pour faciliter la prestation de services et de programmes de bien-être et de maintien du moral aux membres des FC et à leur famille.

Comme **directeur général – Services de soutien au personnel et aux familles**, il est responsable de la prestation et de l'administration efficaces des programmes du MDN financés par les fonds publics. Ces programmes comptent la gestion du soutien aux blessés et les Programmes de soutien du personnel. Le DGSSPF représente notre organisation au sein de l'Équipe de la Défense.

Pour accomplir l'ensemble de ce mandat, M. Martin compte sur trois divisions de soutien et quatre divisions opérationnelles ainsi que sur le directeur général associé et le chef d'état-major.

Quatre divisions opérationnelles



1. Économats des Forces canadiennes – CANEX – dirigée par le président de CANEX/NATEX

CANEX est chargé de contribuer à l'efficacité opérationnelle des FC, de rehausser le moral et d'encourager l'esprit de corps et la cohésion d'unité. Sa mission consiste à assurer la disponibilité de produits et de services à prix concurrentiels qui répondent aux besoins des membres de la communauté des FC, peu importe où ils servent, tout en générant des recettes pour les bases, les escadres et les unités. CANEX exploite des points de vente directement ou par l'entremise de concessions dans les bases militaires au Canada et à Geilenkirchen, Allemagne. Voici une liste des principaux produits et services de CANEX.

Épiceries et magasins de détail	Services alimentaires	Plan de crédit sans intérêt
Programme de fidélisation de la clientèle Club XTra	Assurance collective pour la maison et l'automobile	Programme de chauffage au mazout
Concessions	Programme de rabais	



2. Services financiers du RARM – SF RARM – dirigée par le président des SF RARM

Depuis 1969, les Services financiers du RARM (SF RARM) offrent des produits et des services financiers exclusivement à la communauté militaire. Nous comprenons qu'une carrière dans les FC comporte des exigences et des besoins particuliers, et c'est pourquoi nos produits et services financiers sont adaptés au mode de vie des militaires. Les SF RARM ont connu une croissance soutenue ces dernières années, et se sont efforcés de répondre aux besoins des membres actifs et libérés des FC et de leur famille en leur proposant les meilleures solutions financières pour aujourd'hui... et pour demain. Par l'intermédiaire d'une équipe de professionnels, les SF RARM offrent des services d'assurance vie temporaire et invalidité, de planification financière, de counseling financier et d'éducation financière, de même que des prêts et des subventions par l'entremise de la Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes (CAPFC).



3. Programmes de soutien du personnel – PSP – dirigée par le chef des Programmes de soutien du personnel

Le mandat des PSP consiste à rehausser le moral et le bien-être de la communauté militaire et ainsi contribuer à l'état de préparation et à l'efficacité opérationnelles des FC en assurant la gestion et la prestation de programmes de haute qualité de soutien aux déploiements, de services aux familles, de promotion de la santé, de conditionnement physique et de loisirs et d'exploitation de mess et de journaux. En partenariat avec les chefs d'état-major des armées et les commandants des bases et des escadres, les PSP visent à rehausser le bien-être physique et émotionnel des hommes et des femmes militaires et de leur famille au moyen des programmes et services suivants :

Services aux familles des militaires	Services à la jeunesse	Sports nationaux et internationaux	Conditionnement physique
Promotion de la santé		Recherche en performance humaine	Loisirs
Opérations de déploiement	Soutien aux déploiements	Ligne d'information sur les missions	Mess
Journaux des FC	Publicité nationale	Radiotélévision des FC	

4. Direction de la gestion du soutien aux blessés – D Gest SB – dirigée par le directeur – Gestion du soutien aux blessés

Le MDN et le ministère des Anciens Combattants ont créé conjointement des programmes qui aident les militaires blessés et malades à réintégrer leur carrière militaire ou à s'ajuster au marché du travail civil et offrent de l'assistance afin qu'ils puissent, avec leur famille, continuer à jouir de la qualité de vie qu'ils méritent. Plus particulièrement, ils assurent la prestation de services de soutien à tous les militaires et anciens combattants qui ont été blessés, libérés pour des raisons de santé ou qui sont devenus malades pendant qu'ils étaient en service, et appuient aussi leur famille. Nos services comprennent notamment une ligne d'assistance, des programmes de placement, une équipe de défense des droits, des prestations d'invalidité, de l'aide financière et de l'éducation. Des fonctionnaires du MDN et des militaires des FC travaillent au sein de cette division.

Trois divisions de soutien

1. Division des ressources humaines – dirigée par le vice-président des ressources humaines

La Division des ressources humaines offre un cadre d'emploi pour recruter, sélectionner, perfectionner, rémunérer et gérer les employés du Personnel des fonds non publics, Forces canadiennes afin de répondre aux objectifs stratégiques et opérationnels, tout en respectant la législation fédérale applicable. Nous y arrivons en fournissant des programmes de gestion des talents, en négociant des solutions sans parti pris et en gardant un œil vigilant sur les besoins à venir de l'organisation et de ses employés.

Les employés peuvent compter sur une gamme complète de services efficaces offerts par nos Directions des opérations et des programmes et notre Section des relations de travail.

2. Division des services de l'information – SI – dirigée par le chef des services de l'information

La Division des services de l'information aide les autres divisions à assumer leur rôle, qui consiste à rehausser le bien-être et le moral des membres de la communauté militaire, grâce à la planification, au contrôle, à l'acquisition et à la maintenance de services et de solutions fiables, efficaces, économiques, sûrs et interexploitables en matière de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI/TI). La Division des services de l'information gère le soutien aux clients, les politiques, dont la sécurité, les processus automatisés, l'information et les données, les systèmes et les outils d'aide à la décision, les réseaux et les services de réseau.

Notre vision consiste à offrir aux clients un soutien exceptionnel en matière de GI/TI et à faire en sorte que l'organisation soit bien placée pour tirer parti des technologies futures.

3. Division des finances – dirigée par le chef des services financiers

La Division des finances offre des services de comptabilité, de gestion de trésorerie, d'administration budgétaire, de planification opérationnelle, de conformité et de soutien financier aux activités des BNP dans les FC, y compris dans les théâtres des opérations de déploiement. Elle compte des bureaux nationaux de comptabilité pour les comptes clients, les comptes fournisseurs, les immobilisations, la paie et les rapports financiers. L'entrée des données pour la majorité des transactions financières s'effectue dans les 26 bases, escadres et unités au moyen d'un système de comptabilité national.

La mission de la Division des finances consiste à fournir des services utiles, exacts et en temps opportun de comptabilité, de finance, de paie, d'assurance et de conformité, tout en gérant et supervisant le bien-être financier du Fonds central des Forces canadiennes (FCFC).